

Chariot de travail  
(vhc.spécial) +)Marque  
F E N D T

H 5

Fiche d'homologation n°  
CH 5259 04

MOYENS D'IDENTIFICATION "H 5" à l'avant sur véhicule et sur plaquette, à droite, latéralement sur châssis

Numéro du châssis frappé à droite, latéralement sur châssis à côté de la plaquette du constructeur

Signe d'identification du moteur frappé à droite, latéralement sur bloc-moteur, plaquette rivée

Constructeur X. FENDT & CO., Asbach-Blumenheim (D)/Importateur: BERO-VERTRIEBS AG, Ebikon/LU

CHASSIS Nombre d'essieux \*) Nombre de roues \*) Entraînement s.chenilles

Direction hydr., agissant sur chaque chenille

Frein de service entraînement réversible hydrostatique \*\*)

Frein auxiliaire )méc.exp.interne Ralentisseur -

Frein stationn. )sur arbres d'entraînement

Transmission hydrostatique Nombre vit. progressif

Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 18 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4

Marque DEUTZ Carbur. D

Type BF 6 L 913

Position au centre Nombre cyl. 6

Alésage 102 Course 125

Cylindr. 6125 cm<sup>3</sup> CV-Impôt 31,19

CV-puiss. 160 (DIN) à 2500 t/m

Refroidissement air

Bruit 84 dB (A) à 2800 t/m

Amortissement bruit turbo-chargeur

CARROSSERIE Forme véhicule pour la préparation des pistes  
pour skieurs 2 portes

Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
Diam. braquage	G	DR	
Empattement	3100		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	4650		
Largeur	4760 (largeur du rouleau)		
Hauteur	2500		
Porte à faux	AV	1250	
	AR	300	
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide				3900
Charge utile				
Total				3900
Garantie fabr.				4800
2 chenilles avec brides métalliques				
10 roues porteuses + 2 étoiles				
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 24 V

Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/HELLA 002 625 Niv. sonore 86 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques Lave-glace -

Feux arrières 2/R (E) Catadioptres 2/I (E)

Feux stop - Feux de recul -

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute ~~XXXXXX~~

Rétroviseur 2/extérieurs Indic. vitesse compte-t.

Indic. direction clign. 4/disposition II

AV 2/1(E) latér. - AR 2/2a (E)

Avert. clign. oui avec lampe-témoin

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail(vhc.spécial)

Marque & type FENDT H 5

Homologation n° CH 5259 04

Forme de la carr.

Places ass. : Total 2 ( 2 avant)

Poids à vide 3900 Carburant D

CV 31,19

Charge utile - Cylindrée 6125 cm<sup>3</sup>

Poids total 3900 Poids de l'ensemble -

Lampes de travail: sur le toit, avec témoin

Feux complémentaires: 1 feu de danger tournant, avec témoin

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = 8050002

+ ) Véhicule spécial: largeur totale 4760 mm

\* ) Nombre d'essieux: 5 essieux porteurs + 1 essieu d'entraînement

\*\* ) Frein de service: le levier de marche et de freinage de l'entraînement hydrostatique doit avoir un arrêt marqué en position neutre

§) Feux : les feux de croisement sont trop loin du bord; admis pour raisons techniques. Les feux de position dans les phares doivent être débranchés. Des feux de positions séparés et les feux AR doivent être montés à moins de 10 cm du bord du véhicule.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- feux tournants de danger exigés

- tenir compte de l'art. 59 de l'OCR.

Lieu et date de l'expertise  
Lenzerheide, 27./28.11./8.12.72

La commission d'expertise

Chariot de travail  
(vhc. spécial)

F E N D T

H 5

CH 5259 04

F I C H E   C O M P L E M E N T A I R E   I

Complément du 17.02.76 -- Br

Nouvel importateur à partir du 1er décembre 1975 : ROLBA AG., Ratrac Pistenfahrzeuge,  
Zürcherstrasse 51, 8620 Wetzikon